

REFERENTIEL DE COMPETENCES BACHELOR

Le référentiel de compétences pour la formation est constitué par un ensemble de compétences contextualisées :

- Chaque compétence générique se traduit par une description qualifiée et finalisée de l'acte/activité.
- Chaque compétence générique est contextualisée par la présence des participes présents qui démontrent le comment de l'exercice de l'activité et précisent un niveau taxonomique global.

Compétence générique 1

➔ **Effectuer les diverses investigations, examens et procédures cliniques radiologiques à visée diagnostique**

- En assurant de manière autonome et/ou en partenariat les divers protocoles
- En favorisant la participation du patient par une information et un accompagnement adapté à son état physique et psychique et aux contraintes de l'examen
- En déterminant et en adaptant les modalités techniques spécifiques aux principes et aux conditions de réalisation de l'investigation dans le cadre de la technologie utilisée
- En administrant de façon appropriée les produits pharmaceutiques et les agents de contrastes couramment utilisés en radiologie médicale
- En orientant la procédure d'investigation et le traitement des résultats afin de les optimiser qualitativement

Compétence générique 2

➔ **Déterminer et élaborer les plans de traitement et mettre en œuvre puis réaliser les diverses activités thérapeutiques dans le champ de la radiologie médicale**

- En assurant de manière autonome, en équipe ou en partenariat l'ensemble des plans de traitements et activités thérapeutiques
- En adoptant des stratégies d'intervention et d'accompagnement qui tiennent compte des finalités et des caractéristiques des procédures prescrites à visées palliatives ou curatives
- En administrant sous forme appropriée les produits pharmaceutiques en tenant compte de la singularité de chaque situation
- En recherchant systématiquement les meilleures conditions de réalisation matérielle, technique et fonctionnelle des activités thérapeutiques avec une visée qualitative incluant efficacité, sécurité, confort et économie.

Compétence générique 3

➔ **Prendre en compte et apprécier l'ensemble des données techniques et physiques afin d'assurer une interprétation précise et fiable des images radiologiques**

- En analysant systématiquement les notions de formation de l'image analogique et/ou numérique
- En se référant aux critères de qualité (contraste, résolution, dose, etc.) et de conformité des images radiologiques
- En considérant l'impact possible de l'état physique du patient sur le déroulement de l'investigation et/ou le résultat de l'image
- En effectuant des choix techniques concernant le protocole et/ou les paramètres d'investigation
- En analysant les résultats en fonction de la technologie utilisée et des données cliniques des bénéficiaires
- En identifiant d'éventuelles anomalies anatomo-physio-pathologiques et en complétant ou corrigeant le protocole et/ou les paramètres d'investigation.

Filière de Techniciennes et Techniciens en Radiologie Médicale

Compétence générique 4

➔ Assurer son rôle d'expert en radioprotection dans le cadre de la radiologie médicale

- En appréciant régulièrement les risques présentés par les situations nécessitant un recours aux rayons ionisants
- En appliquant toutes les mesures de protection pour le patient face aux radiations ionisantes
- En respectant la règle de l'ALARA qui signifie : As Low As Reasonably Achievable = Aussi bas que raisonnablement possible.
- En tenant compte des aspects structurels et environnementaux du lieu dans lequel se déroule les investigations ou traitements
- En informant les différents partenaires sur les risques et les effets des radiations ionisantes liés aux investigations et traitements radiologiques
- En formant les différents professionnels de la santé à l'utilisation adéquate et aux risques de la radiologie médicale
- En opérationnalisant et en assumant le suivi d'un programme Qualité selon l'Ordonnance du 28 juin 1994 sur la radioprotection OFSP.

Compétence générique 5

➔ Etablir une relation, communiquer et collaborer de manière constructive avec les patients, l'équipe et l'ensemble des partenaires

- En créant les conditions d'une relation de confiance avec le patient et ses aidants naturels au travers d'activités personnalisées d'information, d'accompagnement, d'implication et de soutien
- En s'impliquant dans le travail en équipe, les processus coopératifs, décisionnels et/ou de changements de même que dans le développement de projets communs
- En collaborant à l'encadrement et à la formation des stagiaires et des étudiants dans le cadre des dispositifs prévus
- En participant à l'intégration de nouveaux collaborateurs
- En respectant les aspects éthiques et déontologiques définis par la profession
- En favorisant la réalisation de moyens et de supports permettant la communication et le transfert d'information concernant le patient
- En coopérant à la mise en place de projets en réseau.

Compétence générique 6

➔ S'affirmer en tant qu'acteur du système de santé et professionnel responsable

- En portant un regard critique sur sa pratique professionnelle
- En évaluant ses prestations à l'aide des instruments et des méthodes appropriés
- En actualisant ses connaissances et sa pratique professionnelle par différents moyens (formation continue, collaboration interdisciplinaire, projets en réseaux, etc.) et en utilisant les résultats de la recherche
- En développant une posture réflexive et une culture scientifique par l'utilisation de méthodes de recherche
- En participant à des recherches professionnelles et/ou interdisciplinaires.
- En participant à la production de connaissances et de savoirs de manière à contribuer au développement de la profession de technicien en radiologie médicale

Le développement de ces compétences de niveau bachelor s'appuie évidemment sur les savoirs et les capacités acquises par les étudiants dans leur(s) formation(s) antérieure(s) et/ou durant l'année préparatoire. Durant la formation, plusieurs étapes permettent de poser des jalons et de déterminer une progression et un accroissement par degrés de la complexité.